Cinéma Oblò 2ème sous-sol Av. de France 9 1004 Lausanne



+41 (0)79 612 15 68 info@oblo.ch http://www.oblo.ch

Expéditeur : Association Ciné-Clap 1000 Lausanne

Lausanne, le 28 janvier 2021

Chères amies, chers amis,

En raison des mesures actuelles, l'assemblée générale 2020 de l'Association Ciné-Clap, qui se tient habituellement en décembre, est repoussée à des jours meilleurs. Nous tenons à ce que celle-ci puisse se tenir à l'Oblò et attendons donc de pouvoir vous y inviter, en espérant que cela puisse se faire d'ici quelques mois. Une invitation séparée vous parviendra en temps voulu. D'ici là, nous préparons activement la réouverture du cinéma en gardant contact avec artistes et maisons de production afin d'être prêt.e.s le moment venu.

Des travaux ont été effectués durant l'été passé afin d'assurer la sécurité sanitaire de nos spectatrices et spectateurs et nous avons ainsi déjà pu rouvrir pour la courte période de septembre et octobre 2020. Par ailleurs, depuis le début de la période de fermeture des salles de cinéma, nous restons actives et actifs via le projet Oblò-TV – accessible via notre site ou directement à l'adresse <u>tv.oblo.ch</u> – afin de maintenir le lien avec le public. N'hésitez pas à venir voir ce qui s'y fait!

Afin de pouvoir prévoir le budget de l'année 2021, nous nous permettons toutefois de vous solliciter avant la tenue de l'assemblée générale 2020. Les cotisations des membres et les dons constituent un fonds précieux pour notre cinéma - ils nous permettent non seulement de poursuivre de nouveaux projets, mais également d'encourager la création cinématographique, artistique et musicale grâce aux événements que nous proposerons dès que la situation le permettra.

Vous trouverez donc, ci-joint, un bulletin de versement qui vous permettra de vous acquitter de votre cotisation de 30 francs (membres individuels) ou de 50 francs (membres collectifs, associations, ...) pour l'année à venir. En devenant (ou restant) membre de notre association, vous renouvelez non seulement votre soutien aux activités du cinéma et à la création musicale, mais vous bénéficiez également d'une réduction sur l'entrée des séances (5 francs au lieu de 10 francs). Celle-ci vous donne enfin droit à une voix lors de l'Assemblée générale annuelle de l'association Ciné-Clap. Votre contribution, pour laquelle nous vous témoignons d'ores et déjà toute notre gratitude, constitue donc un soutien précieux à la poursuite de nos activités et au développement de nouveaux projets.

Au plaisir de vous accueillir à nouveau!

